

## SEMINAIRE EUROPEEN AUTOUR DE LA PRISE EN CHARGE DES MALADES ATTEINTS DE TROUBLES COGNITIFS



Le lycée SCHATTENMANN a organisé fin octobre 2013 un séminaire de 3 jours sur le thème « Rôles des services à la personne dans le travail d'accompagnement auprès des publics présentant des troubles cognitifs ».

Ce séminaire s'inscrit dans un programme européen Léonardo regroupant des partenaires d'organismes de formation originaires d'Allemagne (Schwerin et Berlin), d'Autriche (Gaming) et de France (Bouxwiller et Erstein). Pour la réussite et la richesse de ce séminaire, le lycée s'est entouré de professionnels du secteur ;

Madame Danièle RAU, cadre de santé de l'EHPAD de Marlenheim et maître de stage de nos élèves.

Madame Evelyne BOITEL, responsable du service d'accueil Seniors de Saverne (ESPAS) a présenté la politique du conseil général en matière de prise en charge des personnes malades et des aidants.

Des visites de structures spécialisées dans l'accueil des personnes âgées ont permis d'illustrer ces prises en charge : Madame Annette FRITSCHMANN, Directrice de l'EHPAD de Marlenheim, nous a fait découvrir le travail de stimulation réalisé au quotidien à l'accueil de jour.

Les participants ont découvert la toute nouvelle unité de vie protégée de l'EHPAD de Thal Marmoutier où Madame Michèle LAZARUS, cadre de santé et Madame Gilberte SCHAEFFER, gouvernante nous ont expliqué les spécificités architecturales et la prise en charge des résidents.

Ce programme sur le thème de la « Démence » se terminera à Berlin en juin 2014 et se concrétisera par l'écriture d'un module commun de formation sur ce thème permettant des échanges d'apprenants entre les 3 pays partenaires.

Les élèves de Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) du Lycée SCHATTENMANN, vont profiter dès cette année des fruits de cette réflexion. En effet, dans le cadre d'un module d'Adaptation Professionnel, laissé à l'initiative de chaque établissement, ils vont approfondir leurs connaissances dans la prise en charge des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs et être mis en situation dans une structure d'accueil spécialisé. A terme, des échanges, notamment au travers de stages à l'étranger, seront encouragés.